

ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9

Poste :  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

SAUMUR, 24 DÉCEMBRE 1884.

Demain jeudi 25 décembre, jour de Noël, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

CE QUE VEUT LE PAYS.

M. Jules Simon, dans un vigoureux article que publie le *Matin*, s'attaque à la formule constamment mise en avant par les sectaires de la majorité républicaine, pour justifier leurs détestables entreprises contre le droit, la justice, la paix sociale. On a coutume, en effet, de leur entendre dire, pour chacune de ces entreprises : « Le pays veut ceci, le pays veut cela. » M. Jules Simon riposte :

« Nous autres, gens de peu d'imagination, nous nous demandons où M. Ferry et les autres grands esprits de la politique, M. Clémenceau, M. Floquet, lisent si clairement les volontés du pays. Serait-ce dans la *République française*? Nous sommes moins favorisés. Nous avons beau prêter l'oreille, nous n'avons jamais entendu crier : « Amnistie ! » comme le sénateur que ce cri poursuivait jusque dans ses rêves. Nous n'avons entendu maudire les juges que par les condamnés et par certains accusés qui savent ce qui les attend. Nous ne connaissons pas d'honnêtes citoyens que la pensée d'avoir quelque part une poignée d'inamovibles tient éveillés pendant la nuit.

« Je confesse, pour être absolument sincère et n'avoir rien sur la conscience, que j'ai entendu souvent crier : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » D'abord, celui qui l'a crié le premier, est passé grand homme pour cela; et une foule de députés, de politiques d'estaminet et de politiciens des rues l'ont répété après lui avec quelque succès. Je reconnais aussi qu'il y a des gens en France qui haïssent les jésuites du fond de l'âme.

Ils ont sans doute d'autres passions et d'autres haines, mais ils n'ont pas d'autre politique. Ces gens-là, dont l'existence est avérée, sont-ils le pays, comme on le prétend? Ce serait bien exagérer, citoyens; car enfin, il reste bien en France quelques millions de catholiques; vingt-cinq millions au moins en comptant les femmes. Et parmi ceux qui ne croient à aucune religion positive, je suis persuadé qu'il y a encore deux ou trois bons millions qui respectent la liberté des autres et la croyance des autres, qui même ne sont pas fâchés que les autres aient des croyances. Cette statistique ne peut être contestée. Et on nous dit : « Le pays veut ! Le pays a parlé ! »

« Non, messieurs les députés et messieurs les sénateurs; on ne nous le fait pas accroire. C'est vous qui avez parlé; ce n'est pas le pays. Il y a bien quelque différence. Le pays n'a aucune des volontés, ni aucune des joies que vous lui attribuez. »

Et pour conclure :

« Le pays ne veut pas qu'on le mène à confesse malgré lui; mais il n'entend pas qu'on l'empêche d'y aller, si cela lui plaît.

« Son avis est qu'il doit être le maître chez lui, le maître de ses enfants pour les élever à sa mode, et non pas à celle de M. Paul Bert et de M. de Douville-Maillefeu. Il vous prie instamment de vous occuper des gens qui ont faim, des ouvriers sans travail, des industries ruinées par la concurrence étrangère, et des agriculteurs dont le blé ne se vend plus. Il se plaint d'être trop gouverné, et de n'être pas assez garanti contre les voleurs, les assassins et les pillards. Il dit parfois que vous n'avez d'énergie que contre les honnêtes gens. Quand vous croyez qu'il crie : « Amnistie ! » « Amnistie ! » il crie : « La paix ! La paix ! » La paix au dedans et au dehors ! Le dégrèvement ! Le dégrèvement ! » Quand vous l'assurez que son malheur est de ne pas faire assez de politique, il éclaterait de rire, s'il pouvait rire encore au milieu de ses malheurs et de ses inquiétudes. Il fait bien assez de politique comme cela; et il

pense que vous en faites beaucoup trop pour son honneur et pour son bonheur. » — Jules Simon.

L'apostrophe est virulente. Mais comment les meneurs opportunistes ou radicaux pourraient-ils répondre? Comment démontreraient-ils que le pays, le vrai pays, demande tout ce qu'ils lui font dire?

L'ART DE TROMPER LES ÉLECTEURS.

Ce n'est pas du gouvernement que nous voulons parler.

C'est de messieurs les députés. On n'avait jamais vu de pareils pitres depuis que le régime parlementaire a inauguré les trente-six mille façons de se moquer du public.

Nous ne voulons pas répéter que le budget des dépenses a été expédié en huit jours. Nous ne voulons pas redire que le budget des recettes a été escamoté en une seule journée! Tour de force inconnu jusqu'en 1884.

Ce que nous avons à signaler est encore plus énorme que la désinvolture avec laquelle les mandataires des contribuables viennent d'approuver des comptes qu'ils n'ont pas lus.

C'est la naïveté robuste ou l'impudeur exorbitante avec laquelle ces mandataires infidèles espèrent continuer à mettre leurs électeurs dedans!

Remarquez bien ceci :

Au galop désordonné des chapitres de dépenses et des recettes, ces messieurs n'ont pas oublié de jeter sur la tribune leurs petits amendements de soi-disant intérêt local... réclamant par ci une augmentation de crédit pour la création d'un chemin de fer inutile, sollicitant par là un dégrèvement d'impôt absolument injustifiable.

Supposons que ces amendements eussent été à prendre en considération.

Savez-vous de combien ils augmentaient les dépenses? D'un milliard!

Et de combien diminuaient-ils les recettes?

Environ d'un milliard!

En sorte que ces bons apôtres demandaient tout simplement que le déficit qui doit actuellement n'être pas loin de 300 millions fut augmenté de deux milliards!

Il y a de quoi rêver, n'est-ce pas?

Mais ils sont fous! dira-t-on.

Pas si fous.

Ils savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur la portée de leurs amendements.

Ils savaient qu'ils demandaient des absurdités.

Ils étaient convenus entre eux de ne point les voter.

Mais, revenus devant leurs électeurs, ils leur diront :

Nous avons réclamé tout ce que nous vous avons promis de réclamer; nous réclamerons encore, et nous finirons par obtenir...

Obtenir... rien du tout, s'il s'agit de crédits ou surtout de dégrèvements.

Mais escamoter de nouveau le suffrage des électeurs, voilà tout le fond du sac.

Faut-il pourtant que les électeurs républicains soient assez... niais, pour que leurs députés aient le ferme espoir de les attraper avec des pièges aussi grossiers!

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres ont tenu hier matin à l'Elysée leur réunion ordinaire du mardi, sous la présidence de M. Grévy.

La délibération a d'abord porté sur la question budgétaire.

En présence de l'impossibilité d'obtenir du Sénat le vote du budget des dépenses avant le 4<sup>er</sup> janvier, le conseil a adopté le texte d'un projet de loi rédigé d'après les décisions de la commission du budget qui sera déposé vendredi par M. Tirard sur le bureau de la Chambre.

27 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE IX

LA CONDAMNATION A MORT (suite).

La distance n'était pas longue, mais la route avait été détrempée par les pluies, et le cheval n'allait pas vite. Les deux hommes de loi arrivèrent à Daumeray au milieu de la grand'messe, et mirent la voiture à l'auberge.

— Comment! s'écria l'aubergiste en les voyant entrer dans sa cour; vous ici, monsieur Robain! un dimanche!

— Mais oui, c'est nous, répondit La-Saisie en tirant ses longues jambes du cabriolet, pendant que son patron prenait ses papiers et son portefeuille dans le coffre; nous avons une petite affaire à Daumeray, une petite affaire qui fera du bruit à midi...

— Silence, La-Saisie, dit M. Robain qui craignait que son clerc ne bavardât.

— Oh! vous pouvez être tranquille, répondit

La-Saisie en sautant à terre; c'est pour intriguer Pierre, mais il ne saura rien.

— C'est donc bien grave? demanda Pierre, tout en dételant.

Et voyant que La-Saisie gardait le silence, il se hâta de rentrer le cheval à l'écurie, et courut chez les voisins annoncer qu'il se passerait quelque chose de très-grave à midi, et que la justice était descendue à Daumeray! Aussitôt, la rumeur fut grande: on questionna avidement Pierre qui fit semblant d'en savoir long, mais de ne pas vouloir en dire davantage, et on suivit curieusement M. Robain et le père La-Saisie qui se rendaient chez M. le maire.

Le désappointement fut complet, quand on vit celui-ci introduire les deux hommes de loi et refermer la porte sur eux.

L'entrevue dura près d'une heure, et fut, dit-on, assez orageuse.

Les voyageurs qui passaient à Daumeray ce jour-là, vers midi, furent témoins d'un curieux spectacle.

Sur la place, devant une foule nombreuse qui venait de sortir de l'église, un long et maigre personnage, convenablement vêtu, au visage grave et sérieux, portait un tambour attaché à son cou, et s'en servait de son mieux pour attirer l'attention publique, et préparer les esprits à la lecture qui allait être faite. C'était le père La-Saisie qui était

obligé de remplacer le tambour de ville, et s'acquittait de sa fonction inattendue avec plus de zèle que de bonheur.

Près de lui, se tenait M. Robain, avec ses papiers roulés dans la main. On lisait sur sa bonne et honnête figure un peu d'ennui, mais une résolution indébranlable.

— Qu'est-ce que tout cela signifie? demanda le vieux braconnier Pouplard à une grosse femme joufflue qui tenait son livre de messe sous le bras, et qu'on appelait marraine Rosalie.

— Je n'en sais ma foi rien, répondit Rosalie. On dit que c'est un huissier de Durtal qui vient faire une proclamation dans la commune.

— Est-ce qu'il y a une révolution?

— Oh! non, il paraît qu'il s'agit de Rouget.

— Ah! par exemple! Écoutez cela. Mais pourquoi ce grand-là bal-il la caisse? où a-t-il pris son tambour?

— C'est la caisse de la paroisse. On dit que le maire ne voulait pas la donner, mais qu'il y a des ordres de M. le procureur impérial.

— Approchons-nous, marraine. La foule est nombreuse, et à nos âges, on n'entend plus guère.

A ce moment, La-Saisie termina son petit roulement de fantaisie, et mit les baguettes dans sa poche. M. Robain jugea l'instant favorable, et commença sa lecture.

Il négligea tout préambule, et dépliant une grande affiche :

— *Condamnation à mort de Rouget!* s'écria-t-il. Il y eut aussitôt un grand bruit dans l'assemblée.

— Hein? Quoi? Qu'est-ce qu'il a dit? s'écria le père Pouplard, déjà furieux, mais espérant avoir mal entendu.

— Il a dit que Rouget est condamné à mort!

— Ce n'est pas possible! Je l'ai vu avant-hier dans les bois!

— Écoutez! écoutez! dit M. Robain en faisant un geste.

La-Saisie reprit ses baguettes et exécuta une nouvelle série de *ra* et de *fa*, qui dénotaient chez lui un véritable goût pour cet instrument, tant dédaigné depuis par l'ex-ministre de la guerre, M. Farre.

Un grand silence se fit. Les amis et les adversaires de Rouget voulaient savoir toute la vérité.

Alors, M. Robain expliqua en quelques mots qu'il avait mission de faire connaître au public la condamnation à mort prononcée contre Rouget, mais seulement par coutume, et en raison de la tentative d'homicide commise le 9 juillet 1883.

Il lut tous les considérants de l'arrêt de la Cour d'Angers, qui relatèrent les circonstances du crime, et l'appui que le coupable avait reçu parmi la population de Daumeray et des environs.

Il lut aussi toutes les menaces adressées par le

Ce projet a pour but d'assurer pendant les trois premiers mois de l'exercice prochain le fonctionnement des divers services publics, conformément aux lois existantes.

Par suite, aucun service ne sera ni réduit ni supprimé avant le vote définitif du budget.

En ce qui concerne le budget des recettes, le Sénat sera invité à le discuter, soit aujourd'hui, soit plus probablement vendredi.

Dans ces conditions, le projet de provision pour trois mois étant voté vendredi à la Chambre, serait porté samedi au Sénat, qui l'examinerait aussitôt après avoir adopté le budget des recettes, et la session extraordinaire pourrait être close samedi soir.

Le ministre de l'intérieur a communiqué à ses collègues les rapports des préfets qui lui sont parvenus sur l'élection des délégués sénatoriaux.

Ces rapports sont encore incomplets et on n'aura de données bien précises sur le caractère définitif de ce scrutin que dans trois ou quatre jours.

Le ministre des affaires étrangères fait démentir catégoriquement la nouvelle d'un prochain voyage de M. de Bismark à Paris.

Le conseil a décidé de demander aux Chambres un crédit de 500,000 fr. pour venir en aide aux victimes de l'inondation qui vient de ravager nos établissements de Pondichéry et le Karikal, dans l'Inde française.

M. Calmon, président de la commission des finances du Sénat, a été reçu hier matin par M. Jules Ferry, à l'issue du conseil des ministres. Nous croyons savoir, dit le *National*, qu'il a été arrêté que le Sénat voterait vendredi le budget des recettes; qu'il voterait le lendemain le projet Tirard relatif à l'autorisation d'ordonner les dépenses du premier trimestre de l'exercice 1885 qui aura pu être adopté la veille par la Chambre, et enfin que la session extraordinaire pourrait être close en conséquence samedi soir.

La commission du budget a fait une découverte grave au Sénat: c'est que presque toutes les économies opérées sur le budget, à la Chambre, étaient absolument fictives. On a retranché arbitrairement telle ou telle somme pour empêcher que le déficit ne fût apparent; mais on n'a pas pourvu aux services que ces sommes devaient assurer. On s'est promis d'y pourvoir dans le cours de l'année par des crédits supplémentaires!

Ce procédé trompeur a été jugé sévèrement dans la commission du Sénat. Un sénateur du centre gauche a dit: « C'est un budget de ficelles! » Le mot « ficelles » s'appliquait, dans ce jugement, non aux choses, mais aux hommes...

M. Constans a communiqué à la commission du scrutin de liste les résultats auxquels on arriverait en ce qui concerne le nombre des députés, selon qu'on adopte-

rait tel ou tel système de proportionnalité.

On sait que sous le régime de la loi actuelle le nombre des députés s'élève à 557. M. Constans propose qu'il soit nommé un député pour 70,000 habitants et un député pour toute fraction au-dessus. Ce système donnerait 597 députés.

En prenant pour base le système de M. Cunéo d'Ornano, qui tend à faire nommer un député pour 20,000 électeurs inscrits et un de plus par fraction de 10,000, on obtiendrait 517 députés.

On en aurait 535 en prenant pour base le système de M. des Roys, soit un député par 19,000 électeurs inscrits et un de plus pour une fraction de 10,000.

On en aurait 598 en prenant pour base 17,000 électeurs inscrits et une fraction de 10,000.

On en aurait enfin 606 en prenant pour base 17,000 électeurs inscrits et une fraction de 8,500.

Ajoutons que MM. Bouteillé et Bontoux proposent, pour les départements dont la représentation législative est égale ou inférieure à la représentation sénatoriale, qu'il soit nommé un député de plus.

Cet amendement ne s'appliquerait qu'aux départements de la Lozère, des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes.

La commission du scrutin de liste a dû, en outre, s'occuper d'une proposition de M. Corentin-Guyho, tendant à assurer le secret du vote au moyen d'enveloppes fermées.

#### LA LAÏCISATION.

La *Justice* a annoncé que le nouveau directeur de l'Assistance publique vient de dénoncer la traité passé avec les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui desservent l'hospice d'Ivry. Les Sœurs doivent évacuer cet établissement le 4<sup>e</sup> février prochain.

Maintenant que le choléra a disparu, la chasse aux congrégations reprend de plus belle. On aurait pu espérer que les hauts fonctionnaires, témoins de l'admirable dévouement des Petites-Sœurs des Pauvres de l'avenue de Breteuil, s'arrêteraient par pudeur dans leur persécution. Mais nous constatons une fois de plus qu'il n'y a rien à attendre de ces gens-là.

#### LA MAJORITÉ DU DÉFICIT

Sous ce titre, M. Edouard Hervé commente vigoureusement dans le *Soleil* la déclaration portée samedi à la tribune par l'honorable baron de Mackau:

« Sept ans se sont écoulés depuis que la France, dans un jour d'affolement, s'est mise entre leurs mains, comme une femme sans expérience se met entre les mains d'un homme d'affaires rapace ou d'un coureur de dots besoigneux.

» Ils l'ont prise riche: ils ne la lâcheront pas avant de l'avoir réduite à la mendicité, à moins qu'on ne la leur arrache des mains.

» Ils ont trouvé le budget en excédent: ils l'ont mis en déficit.

» Ils ont trouvé des ressources préparées pour l'amortissement: ils les ont entamées en attendant qu'ils les absorbent.

» Ils ont trouvé les caisses d'épargne remplies: ils les ont vidées.

» Ils ont augmenté les dépenses annuelles de quatre cent cinquante millions et la Dette publique de quatre milliards.

» Ils ont emprunté à toutes les caisses et sous toutes les formes. Le présent est grevé et l'avenir est engagé.

» Ce sont des gens qui, ayant eu la chance de mettre la main sur un bel héritage, ont vendu les valeurs, hypothéqué les terres et porté les bijoux au Mont-de-Piété. »

Il est impossible de résumer plus exactement, en moins de mots, la situation actuelle, et de dire plus nettement son fait à la majorité du déficit.

## ÉTRANGER

**BELGIQUE.**—Les Radicaux belges refusent de suivre les Libéraux dans leur campagne jacobine.

Les Libéraux belges ont pris pour devise, comme en France: « L'Eglise, voilà l'ennemi. »

Les Radicaux ont répondu qu'en leur qualité d'athées, ils étaient ennemis de l'Eglise; mais qu'ils se refusaient à la considérer comme le seul et surtout comme le principal « ennemi. »

Ils considèrent qu'il importe beaucoup plus d'en finir avec le pays légal que de chasser des prêtres; de conquérir des libertés utiles, que de prononcer des proscriptions contre des religieuses.

Nos Modérés républicains, qui représentent les Libéraux belges, sont exaspérés de l'attitude des Radicaux.

Le *Temps* ne garde plus aucune mesure dans l'expression de sa rage.

Le *Temps* ne veut pas que l'on tienne compte du programme « plus large » des Radicaux belges qui ont fini par voir que toutes les destructions auxquelles les « politiques » du libéralisme les employaient, mènent le peuple, en définitive, à porter le poids chaque jour plus lourd des impôts et à servir de marchepied aux intrigants dont le seul but est de se gorger des revenants bons du Pouvair.

Les Radicaux français, moins intelligents que les Radicaux belges et que les Radicaux allemands, n'ont pas encore compris ce que leurs coreligionnaires d'à côté ont parfaitement saisi.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 décembre.  
La hausse d'hier se maintient à quelques centimes près. Les échanges se sont un peu ralentis. Il n'a circulé aucune nouvelle marquante.

On inscrit le 3 0/0 à 78.60, l'amortissable à 81.05, le 4 1/2 à 109 fr.

Le 5 0/0 Italien reste à 98.80.

Sur les valeurs de crédit (le Crédit Lyonnais excepté), les cours restent les mêmes que ceux de la veille. La Banque de France à 5,167.50.

parquet à ceux qui, dorénavant, donneraient asile à Rouget, lui fourniraient du pain, ou lui donneraient du travail, et expliqua clairement que la justice poursuivrait les coupables. Il énuméra même les peines qui frapperaient ceux qui persisteraient à receler Rouget, et engagea vivement les paisibles habitants de Daumeray et de Saint-Germain à ne pas se mettre en lutte contre la gendarmerie.

— Maintenant, dit-il enfin pour conclure, j'ai fait mon devoir; vous êtes prévenus!

Et M. Robain, suivi de La-Saisie, sortit de la foule et se dirigea vers l'église où il placarda une de ses affiches. Après quoi, il remit le tambour à qui de droit, remonta dans son cabriolet, et toujours accompagné de son fidèle clerc, prit la route de Saint-Germain et de la Démonerie.

Pendant ce temps, la foule se livrait à toutes sortes de démonstrations favorables à Rouget. Le père Carrou, qui venait d'arriver, était plus enthousiaste que jamais. Anatole avait oublié toutes les rivalités d'autrefois, et plaidait chaudement aussi la cause du braconnier. La vieille Rosalie, elle-même, opinait du bonnet et prenant carrément

— Ils peuvent bien le condamner à mort tant qu'ils voudront, dit Anatole; sa tête tient bien sur ses épaules, et ce n'est pas dans la paroisse de Daumeray qu'on dénoncera Louis.

— Ni dans celle de Saint-Germain! dit un second.

— Ni à Précigné! ni à Bazouges! ni à Durtal! dirent les autres.

— Ni à Pincé! ni à Sablé! dit une voix.

Cette voix, hélas! c'était celle de Jeanne Davy, qui voulait faire bonne contenance près de son mari, mais qui était furieuse au fond de voir ainsi tout le monde prendre parti pour celui qu'elle avait juré de livrer tôt ou tard.

Bref, le résultat le plus clair de la publication officielle de l'arrêt fut que tous les fermiers, métayers, braconniers et forestiers de Daumeray, de Saint-Germain et des environs, s'entendirent pour défendre Rouget et le dérober aux poursuites de la justice.

A partir de ce jour, chacun tint à honneur d'exécuter l'engagement pris, et tous restèrent fidèles jusqu'au bout, pendant plus de deux ans, malgré les poursuites réitérées. Plus de quarante personnes, dit-on, furent traînées en police correctionnelle, et, comme nous le verrons, condam-

femme de Julien, qu'on croyait toujours cousine de Louis et qu'on commençait à appeler de son autre nom, la M..., conserva au fond de son cœur une résolution d'une autre nature.

Mais nous n'avons pas besoin de dire que personne ne garda rancune à M. Robain, qui n'avait fait que donner lecture de l'arrêt de mort et exécuter les ordres de ses chefs.

Pendant que l'orage se formait ainsi à Daumeray, l'officier ministériel et son compagnon traversaient Saint-Germain, petite paroisse qui dépend de la commune de Daumeray, et se dirigeaient au petit trot vers la Démonerie où habitait Rouget.

La-Saisie n'était pas sans quelque inquiétude:

— Si nous trouvions Rouget, disait-il à son patron, et s'il tirait sur nous! Nous n'avons pas d'armes pour nous défendre.

— Sois tranquille, La-Saisie. Rouget ne tirera pas sur nous. En tous cas, le plus fort est fait. Allons jusqu'au bout!

Quelques instants après, M. Robain descendait au petit village et, confiant la garde de sa voiture à son clerc, s'avancit vers la demeure de Rouget et collait une affiche sur la porte.

Nous n'oserions pas dire qu'au fond du cœur,

L'Action du Crédit Foncier finit à 1,332.50. C'est principalement aux Obligations du Crédit Foncier que l'épargne se consacre et on ne peut qu'approuver son choix. L'Obligation du Crédit Foncier présente la plus grande somme de sécurité qu'il soit possible de trouver. Elle ne subit jamais le contre-coup des brusques mouvements du marché. Les Obligations à lots les plus répandues sont celles des emprunts 1879 et 1880. Elles assurent aux porteurs une participation à des chances de tirages qui se renouvellent tous les deux mois. Chaque tirage comprend un nombre considérable de lots.

La Banque de Paris est à 730; la Banque d'Escompte demandée à 535; la Société Générale se traite à 470 fr.

Nous avons depuis longtemps prêté le cours de 400 fr. sur le Crédit Lyonnais. Depuis deux mois environ on a pu constater une baisse de 60 fr., il perd encore aujourd'hui 7 fr. 50 à 522.50.

Le Suez est atteint, il reste à 1,842.50. La recette a été pour hier de 160,000 fr.

Les fonds étrangers laissent un peu à désirer.

Les Consolidés Anglais perdent 1/8 à 99 9/16; la Banque Ottomane est à 600, le Turc à 8.20; l'Egypte est à 322.50.

Quant à nos Chemins de Fer, les variations sont de peu d'importance: le Nord fait 1,660, le Lyon 1,232.50, l'Orléans 1,322.50, le Midi 1,175, l'Est 772.50, l'Ouest 838.75.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

### L'ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 25 JANVIER 1885.

L'Union de l'Ouest et le Journal de Maine-et-

Loire nous apprennent que le Comité conservateur de Maine-et-Loire s'est réuni avant-hier à Angers. Il a décidé qu'il prendrait l'initiative de convoquer, le samedi 3 janvier, à Angers, MM. les délégués élus dimanche dernier par les conseils municipaux conservateurs. Dans cette grande réunion préparatoire, MM. les délégués seront invités à désigner, par un vote au scrutin secret, le candidat conservateur qui aura l'honneur de briguer, le 25 janvier, les suffrages des électeurs à l'effet de remplacer au Sénat le très-regretté M. Achille Joubert.

Ajoutons que le Comité s'est montré unanimement favorable au principe invoqué et défendu, ces jours derniers, par les principaux organes conservateurs de la presse angevine, — principe en vertu duquel la place, si dignement occupée au Sénat par notre ami M. Achille Joubert, semble devoir être offerte et réservée à un candidat qui représente auprès des électeurs les mêmes intérêts industriels et agricoles et qui sort du même milieu social.

Dans cet ordre d'idées nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que la candidature de

M. A. BLAVIER, ancien maire d'Angers,

sera présentée, le 3 janvier, aux suffrages de MM. les délégués.

Cette candidature a semblé offrir l'équivalent aussi exact que possible des mérites et du caractère particulier de la candidature industrielle, agricole et bourgeoise de M. Achille Joubert. Elle a paru ainsi répondre aux vœux publiquement exprimés par les

gestes de son patron, prêt à lui venir en aide en cas de besoin.

Quand toutes les formalités furent remplies, l'huissier revint à son cabriolet et monta lestement:

— Enfu! dit-il en respirant à pleins poumons; tout est fini. Allons-nous-en. En route pour Durtal.

— En route! cria le père La-Saisie.

Et il ajouta, en riant, pour exprimer sa pensée dans le style qui lui était habituel:

— Plaise à la Cour déclarer que M. Robain, ci-présent, a bien mérité de la justice! Dont acte, pour original, dont le coût est....

— Dont le coût, interrompit gaiement le vaillant huissier, sera un bon dîner que je t'offre au retour!

— Il me tutoie! pensa La-Saisie. Le patron est content; c'est une bonne journée.

Et le vieux clerc fouetta son cheval pour arriver plus vite à Durtal et rassurer M. Robain.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Un Parisien, flanqué de sa belle-mère, fait une promenade à pied sur les boulevards.

Arrivé au carrefour Montmartre, il s'approche d'un agent:

compteur.

(732)

envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

(le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

principaux organes conservateurs de la presse angevine.

L'Anjou ne doute pas que cette candidature ne soit favorablement accueillie du corps électoral. Par sa grande intelligence des affaires comme par la fermeté de son caractère, M. Blavier mérite les suffrages de tous ceux qui placent avant tout les intérêts de la religion et du pays. L'industrie et l'agriculture trouveront en lui un défenseur des plus éclairés, en même temps que sa compétence exceptionnelle en matière de finances pourra être d'un grand secours pour l'examen des questions budgétaires. Un tel choix ferait honneur à l'Anjou, et nous désirons vivement que M. les délégués sénatoriaux s'y arrêtent d'un commun accord.

Canton de Vihiers.

ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL.

Scrutin du 21 décembre 1884.

| COMMUNES.                  | M. MARY. | M. DE LA SALLE. |
|----------------------------|----------|-----------------|
| Aubigné.....               | 69       | 33              |
| Cernusson.....             | 40       | 50              |
| Cerqueux.....              | 98       | 76              |
| Cléré.....                 | 21       | 109             |
| Coron.....                 | 362      | 128             |
| La Fosse-de-Tigné.....     | 34       | 42              |
| Saint-Hilaire-du-Bois..... | 186      | 112             |
| Montilliers.....           | 147      | 82              |
| Nueil.....                 | 88       | 336             |
| Passavant.....             | 30       | 52              |
| Saint-Paul-du-Bois.....    | 132      | 69              |
| La Plaine.....             | 115      | 119             |
| Somloire.....              | 63       | 166             |
| Tancoigné.....             | 32       | 90              |
| Tigné.....                 | 91       | 132             |
| Trémont.....               | 72       | 70              |
| Vihiers.....               | 358      | 47              |
| Le Voide.....              | 79       | 78              |
| La Salle-de-Vihiers.....   | 75       | 153             |
|                            | 1.995    | 1.944           |

ÉGLISE SAINT-NICOLAS.

Fête de Noël.

Mercredi soir, à 4 heures : Office, généalogie, *Te Deum*. — A minuit, Noël, d'Adam. — Messe solennelle avec musique. — Offertoire : *Andante*, de Mozart (quatuor). — Élévation : *O Salutaris*, de Lefebure. — Communion : quatuor, de X...

Pendant la messe d'actions de grâces, duos de Gounod et de Faure, chœurs de X.

A 4 heures, Grand'messe du jour. — Offertoire : *Andante* du trio de Reber. — Élévation : *Andante* du trio en sol d'Haydn. — *Agnus Dei*, de Jacob.

A 3 heures, Vêpres solennelles. — Chant d'un Noël. — Salut, *Ave verum*, de X... — *Adeste fideles*. — *Tantum ergo*, de Schoofs. — Noël.

QUÊTE POUR LE SEMINAIRE. — Le jour de Noël, à tous les offices, la quête sera faite

dans toutes les églises et chapelles du diocèse en faveur du Séminaire.

La Chambre des députés a totalement supprimé les quelques bourses qui avaient été accordées aux séminaires jusqu'à ce jour. Désormais, les catholiques ne doivent plus compter que sur eux-mêmes pour assurer le recrutement de leurs prêtres. C'est dire combien la quête est importante. Nous supplions donc les fidèles de donner largement à cette quête. Il n'en est point, devant Dieu et devant l'Eglise, qui mérite plus leur générosité.

INCIDENT D'AUDIENCE

Mercredi comparait, devant la chambre des appels correctionnels de la Cour de Rennes, un individu nommé Vigie, âgé de 26 ans, né à Figeac, condamné à six mois de prison pour vagabondage par le tribunal de police correctionnelle de Rennes. L'audience était présidée par M. le président Adam.

Vigie, qui a déjà subi quatorze condamnations, a vu son appel rejeté et le jugement de première instance confirmé. M. le président a alors demandé au condamné s'il avait quelques explications à présenter. Vigie a répondu :

« — C'est une botte de foin que vous méritez, vous autres. »

M. le président, après avoir fait remarquer à Vigie la gravité de la faute qu'il commettait, l'a prévenu que M. l'avocat général allait prendre des conclusions contre lui pour injures à la Cour et outrages à la magistrature.

« — C'est bon, a répliqué Vigie ; vous êtes tous des ânes ! et si 93 revenait, on vous ferait votre affaire. »

M. Arnaud de Guényveau a alors pris la parole et demandé une répression sévère. Vigie a été condamné à cinq ans de prison. En sortant de la salle, il disait que si les gendarmes n'avaient pas été si près de lui, il n'en aurait pas eu pour longtemps à flanquer ces sandales à la tête de tous ces bonnes gens-là.

Les amateurs de foies gras aux truffes du Périgord, trouveront, à l'ÉPICERIE CENTRALE, ceux fabriqués par les Maisons Louis ou Haffner de Strasbourg, depuis 2 fr. 25, 3 fr. 25, 4 fr. 50, etc., la terrine.

Grand-Théâtre d'Angers.

Jeudi 25 décembre.

La MASCOTTE, opéra-comique. Très-prochainement, les *Noces de Figaro*.

BOURSE DE PARIS.

DU 23 DÉCEMBRE 1884.

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Rente 3 0/0.....              | 78 50  |
| Rente 3 0/0 amortissable..... | 81 »   |
| Rente 4 1/2.....              | 104 »  |
| Rente 4 1/2 (nouvelle).....   | 108 90 |
| Obligations du Trésor.....    | 510 »  |

55 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

« La comtesse mordit à pleines dents son éventail et fut pour quitter le boudoir. Se ravisant, elle se pencha vers moi et me dit avec ce sourire séduisant auquel nul ne résistait :

« — Ne vous déconcertez pas, mademoiselle de Méa, parce qu'il ne me va point que vous descendiez au salon ridiculement travestie ; je vous veux charmante, comme vous l'êtes naturellement. Me permettez-vous de sonner mes femmes pour qu'elles montent vous déshabiller et vous disposer une toilette plus seyante que ce crime de lèse-goût, dont Raymond s'est rendue coupable envers votre beauté ?

« — Merci, Madame, balbutiai-je.

« — Merci qui, n'est-ce pas ? Léone, demandez Decisy et dites-lui d'apporter la toilette de taffetas clair que l'on m'a expédiée de Paris pour la matinée musicale de l'ambassadrice d'Autriche. La confessa est de ma taille. Le corsage, qui m'était trop juste, doit lui aller parfaitement. Du reste, s'il y avait à le retoucher, Anita serait là : qu'elles viennent ensemble.

« Léone vint à l'appartement de ma belle-mère et ramena deux dames. L'une d'elles, la première

femme de chambre, était superbement mise. La queue de sa robe de soie noire balayait le boudoir sur une étendue aussi vaste que le faisait celle de la comtesse ; une montre et une chaîne d'or pendaient à sa ceinture, ses doigts étaient chargés de bagues ; une fanchon de dentelle pointait entre ses bandeaux lisses.

« L'ouvrage de Raymond la suffoqua d'indignation.

« — Quel meurtre ! s'écria-t-elle, peut-on imaginer un fagotage semblable ! Décidément, ma fille, les certificats qui vous recommandent comme une habile camériste, une Parisienne de goût, sont archi-faux. Ce n'est pas au service de M<sup>me</sup> de Salatrie que vous étiez à Paris, mais bonne à tout mal faire d'une marchande des quatre saisons du faubourg du Temple... Comment pouvez-vous mettre du rouge à une blonde rosée et unir les ondulations des cheveux de votre maîtresse, les plus beaux qui se puissent voir et que vous dépotelez à plaisir ! Détendez-les moi... plus prestement... Quelle main lourde !... Maladroite ! Vous blessez Madame la comtesse, retirez-vous.

« Raymond éloignée impérieusement, Decisy dénata elle-même mes cheveux, agita la houppe dessus, ce qui les gonfla, puis les éleva, elle les fixa très-bas, en arrière de la tête, au moyen de longues épingle, laissant s'épancher en liberté mes boucles et voler le duvet léger des tempes, du col

et de la nuque.

« — Mademoiselle, une rose blanche ? un camélia ? proposa Léone, qui tendit un bouquet à Decisy.

« Decisy leva les épaules. — Ni rose, ni camélia, dit-elle, le teint de la comtesse les effaceraient. Anita, passez-moi la robe. Anita l'avança, elle me fut mise ; le corsage décolleté et sans manches se trouva un peu large de ceinture. Anita l'ajusta. J'avais froid de honte d'avoir les épaules et les bras nus. Un fichu m'eût plu davantage que le collier et les bracelets que Decisy m'y agrafa.

« J'étais habillée. La comtesse me fit lever, se déganta et promenant ses doigts effilés dans mes boucles, mes dentelles, elle déranger la symétrie de ma coiffure, chiffonna le taffetas raide de ma robe, agaçait mes colliers, blondes, perles, pour donner, disait-elle, du genre à l'œuvre de sa camériste, qui, sans ce tour du maître, n'eût point eu de cachet.

« Ma belle-mère avait tout défait ce que Decisy avait eu la peine d'édiffier, quand la cloche du dîner sonna. Elle me prit par la main, nous descendîmes au salon.

« Les lumières, les dorures, les tableaux, les glaces qui l'ornent me frappèrent d'aveuglement.

« Mon père, ravi de la protection que m'accordait la comtesse, lui dit en lui baisant la main : — Madame, vous êtes une véritable fée, d'un coup de votre baguette magique vous venez de trans-

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA GROFROY.

Sommaire du n° 208 (samedi 20 décembre 1884)

Courrier des enfants : Où sont les principales reliques chrétiennes, par A. Brébion. — Les récits de la grand-mère, par Hoffmann. — Calendrier du Jeune Age : saint Thomas, apôtre, par Freund. — Le littoral de la France : Morlaix, par Ch.-F. Aubert. — Le joyeux Noël de Marguerite, par André Surville. — Anecdote, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par Pr. Etienne.

COUVERTURE : Annonces.

ABONNEMENT : pour la France, un an 10 fr., six mois 6 fr. — Bureaux : 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 195 (21 décembre). Exposition universelle républicaine. Les souliers de Noël. Le suffrage universel. Députés... à manger du foin. Nos succès électoraux. Les ligueurs. L'entraîne scolaire des républicains. Choses et autres.

EN VENTE

ALMANACH D'ARLEQUIN

Le plus intéressant, le plus illustré et le meilleur marché de tous les almanachs. 0 fr. 20 centimes l'exemplaire. 25 centimes franco par la poste. 16 fr. 50 le cent, franco par grande vitesse. Adresser les demandes à M. l'administrateur de la Lanterne d'Arlequin, 13, rue Richelieu, TOURS.

LA MAISON BOISSIER, confiseur, 7, boulevard des Capucins, à Paris, n'a pas de dépôt de la ville de Saumur.

Elle expédie directement aux personnes qui lui en font la demande.

LOTÉRIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884.

Un gros lot de 500,000 francs.

|                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| 1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr. |
| 1 gros lot de 50,000 fr.  | 25 lots de 1,000 fr.     |
| 2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr.       |

AU TOTAL 106 LOTS FORMANT 770,000 francs, payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage.  
Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. — On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL ; directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

former ma fleur des champs en fleur de salon...

« — Une modeste bruyère bretonne en lys d'Italie. Bravo ! J'applaudis au traducteur d'Ovide, badina la comtesse sur le ton du plus aimable enjouement. Ma baguette magique opérera bien d'autres prodiges.

« — Elle en est coutumière, Madame, dit courtoisement un des messieurs qui s'étaient levés à notre entrée au salon et se pressaient sur les pas de mon père, s'inclinant devant nous comme des esclaves devant des reines.

« — Mademoiselle de Méa, dit ma belle-mère en me les présentant : Monsieur Venzi de Rez, le comte Nimo, le marquis d'Ossoane, le prince Pasciani, sollicitent l'honneur de déposer leurs respectueux hommages à vos pieds. N'abaissez pas vos beaux yeux, ma bien belle, reprit-elle, pour masquer de son tact exquis et de son aisance incomparable ma gaucherie et le salut muet que j'esquissai instinctivement sous la pression de sa blanche main ; les hommages en Italie s'épanouissent en plein salon, comme nos oranges en pleine terre, nos pâquerettes en pleine campagne. Nous les trouvons parfois agréablement tournés ; ils font bien dans le gazon de la conversation de ces messieurs ; mais nous ne les cueillons pas, ma déesse, nous les foulons aux pieds, car en cueillir un serait les avoir tous, la gerbe nous écraserait.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

### A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1885,  
UNE

### MAISON Bourgeoise

Sise à Saumur, en face la gare d'Orléans,  
Avec belles servitudes, vaste jardin et pièce d'eau.  
S'adresser, pour visiter, à M. FOURCAY, propriétaire à Saumur, rue de la Basse-Ille, ou au notaire. (976)

**ON DEMANDE** à acquérir, dans le département de Maine-et-Loire ou ses limites, **Propriété** de rapport, de 2 à 250,000 francs.

S'adresser à M. GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

### A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.  
S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PISON, à Tours. (819)

### A VENDRE

#### BEAU JARDIN

### Maisonnelle et onze ares

Enclos de murs,  
Rue de l'Abattoir,  
Dépendant de la succession de M. Noël GIRARD.  
S'adresser à M. BRAC, notaire.

### A VENDRE

A L'AMIABLE

### UNE MAISON

Au hameau de Riou, près Saumur,  
Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.  
S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

### A LOUER

### ANCIENNE MAISON LAVOYE

Actuellement restaurée à neuf,  
Rue Basse-Saint-Pierre.  
S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M. CHIGOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

### A VENDRE

### UNE JUMENT

4 ans 1/2, demi sang, 1 mèt. 52.  
S'adresser à M. PICHON, Levée-Neuve, près Saumur. (918)

Ancienne Maison Bontemps-Rochat

### ROLLAND FRÈRES, Succ<sup>rs</sup>

5, Rue d'Orléans.  
On demande un apprenti pour la QUINCAILLERIE. (919)

UN HOMME marié demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.  
S'adresser au bureau du journal.

### AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Fêtes de NOËL et du JOUR de l'AN

### L'ÉPICERIE PARISIENNE

#### MAISON TARODE

Mis en vente :

Un grand choix de Nouveautés en Bonbonnières, Coffrets, Nécessaires, Bites à Thé, Laques, Porcelaines, Vannerie, Crêches, Sabots et Bûches de Noël, Fondants unis et fourrés, Chocolats, Dragées, Pralines, Liqueurs, Spiritueux et Vins de Dessert.

Tous ces Articles sont de premier choix et vendus aux prix les plus réduits. (963)

LA MAISON

### MENIER-GUÉRET

20, rue de Lorraine, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les Entrepreneurs de charpente, menuiserie, couvertures, etc., qu'elle tient à leur disposition les bois

### SAPIN DU NORD

Débité de toutes dimensions  
Spécialité de parquets Sapin du Nord, en tous genres.  
Prix très-modérés.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

### OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères  
Cheminées marbre, faïence et tôle.

### A CÉDER

Pour cause de décès,

### UNE MAISON DE VINS

Eaux-de-vie, Liqueurs,  
Dans le département de Maine-et-Loire  
Bonne clientèle.  
S'adresser au bureau du journal.

### CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.  
Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

### LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes  
Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD  
On s'abonne, à Saumur,  
au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.  
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.  
Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures..... 10 fr.  
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 18 fr.  
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Étrennes 1885

## LE MOIS DES CADEAUX

Étrennes 1885

FOULARDS, CRAVATES

Parfumerie

Porte-monnaie, Porte-cartes

PORTE-TRESOR

ÉVENTAILS

Et des Fourrures

## ÉTRENNES 1885

FOURRURES, GANTERIE

Mouchoirs

SACS-TOILETTES

Sacs-Nécessaires

Pour Hommes et pour Dames

## MAGASINS DE LA GLANEUSE

SAUMUR — 51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53 — SAUMUR

Pour se donner entièrement aux Comptoirs de Modes, Soleries et Jerseys Parisiens, dont l'extension prend chaque jour une plus Grande Importance, et aussi pour faciliter l'emplacement de ces Comptoirs, les Magasins de la Glaneuse ont décidé, à partir du Jeudi 18 Décembre courant,

## LA LIQUIDATION ENTIÈRE

De tous les Objets dits :

### ARTICLES D'ÉTRENNES

Avec un très-grand Rabais sur tous les prix, et un escompte, au comptant,

De 15 0/0

Nomenclature des Articles faisant partie de la LIQUIDATION, donnant droit à un escompte de 15 0/0 au comptant et exposés dans les MAGASINS du 1<sup>er</sup> :

Porcelaines montées, Petits-Bronzes, Maroquinerie, Tabletterie, Marqueterie, Vannerie, Peluche, Laque, Écaille, Ivoire, Bambou, Cuivre repoussé, Albums, Chevalets et Cadres pour photographies, Glaces, Encrriers, Sous-Mains en Peluche et Cuir de Russie, Rouleaux à Musique, Bureaux, Pupitres, Portefeuilles, Porte-Cartes, Porte-Cigares, Plateaux, Boîtes à bijoux, à gants, à mouchoirs, Sacs de voyage, Nécessaires de toilette, à ouvrage, Carnets de bal, de visites, Caves à liqueurs, Jardinières en Tuya, Bois de rose, etc., etc.

CETTE LIQUIDATION, sans précédent, à Saumur, par la quantité, la fraîcheur et le Bon Marché de tous les Articles mis en vente, est certainement appelée à un immense succès, et TOUT LE MONDE voudra profiter de l'occasion unique offerte par les Magasins de la Glaneuse, pour les Étrennes 1885.

A TOUS LES AUTRES COMPTOIRS, il y aura des Occasions RÉELLES, mais nous citerons comme ARTICLES très-avantageux et UTILES :

|  |       |
|--|-------|
| Des Manchons pour Dames, depuis.....   | 1 45  |
| Des Jupons flanelle avec festons brodés, depuis.....   | 2 95  |
| Des Jupons noirs et couleurs, depuis.....  | 4 95  |
| id. satin soie, noirs, oualés, depuis.....   | 18 75 |
| Des Mouchoirs batiste fil, vignettes tissées couleur, initiales brodées, prix sans précédent, la douzaine..... | 10 75 |
| Des Mouchoirs batiste fil blanc, ourlés à jour, initiales brodées, prix unique.....                            | 1 05  |

Grand choix d'Éventails riches pour Cadeaux

Assortiment considérable de Manchons pour Dames et Fillettes, à des prix défiant toute concurrence

Pélerines, Fourrures, Boas, Foulards, Cravates, Mantilles Andalouses, Espagnoles, etc., etc.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

Ouverture de la Vente, Jeudi 18 Décembre courant.

Les amateurs de bon vin trouveront à

### L'ÉPICERIE PARISIENNE

MAISON F. TARODE

Le Grand VIN DE BORDEAUX du Château Bayard,

des années 1874, 1875 et 1878  
Qualité et authenticité garanties.

Nous recommandons également les excellents Rhums naturels de la C<sup>ie</sup> des Antilles, Martinique et Jamaïque.

La délicieuse liqueur CHARTREUSE MEUNIER, à Veiron, 5 francs le litre.  
Seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (915)

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A VENDRE

Une BELLE JUMENT bai-cerise, taille 1 mètre 56, prenant cinq ans au mois de mai.

Bonne occasion.

S'adresser à M. BALME, quai de Limoges, 14, Saumur. (947)

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagueux, près Saumur.

## Étrennes 1885

Bijouterie, Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique

(Maison entièrement de confiance)

## L. ENAULT

Rue Saint-Jean, 27 et 29,

SAUMUR

Assortiments entièrement renouvelés et considérablement augmentés

BON MARCHÉ INCONTESTABLE

Sérieuse diminution sur toute l'Orfèvrerie Ruoltz argentée sur métal blanc, au premier titre.

15 0/0 au-dessous du prix du Tarif.

N.-B. — M. ENAULT, s'occupant activement des réparations d'Horlogerie, Bijouterie et d'Optique, offre toute garantie pour une bonne et prompt exécution.

Crédit à tout le Monde

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.